



ULTRA SPIRIT JUNIOR
22 septembre 2024

RÈGLEMENT ULTRA SPIRIT JUNIOR

ULTRA SPIRIT Junior est une aventure destinée aux enfants, organisée dans le cadre de l'évènement ULTRA SPIRIT, le dimanche 22 septembre 2024.

Cette aventure comprend un mélange de course à pied et d'activités pédagogiques et éducatives.

L'aventure

L'aventure se réalise en équipe de 2, il y aura **maximum 30 équipes** de 2.

L'aventure est ouverte pour les **enfants entre 8 et 13 ans** (nés entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2016.)

Le montant de l'inscription est de **15 € par enfant, soit 30 € par équipe.**

L'aventure débutera entre **11h30 et 12h**, au gymnase de Beaufort.

L'inscription

Le montant de l'inscription est de 15€ / enfant et voici ce qu'elle comprend :

- La participation à la course
- Un lot coureur
- Un repas pour le déjeuner

Inscription en ligne sur <https://www.ultra-spirit-dhaene-family.com/ultra-spirit-junior/> en y ajoutant les documents suivants signés :

- L'autorisation parentale

La finalisation se fera sur place, le jour même, vous devrez obligatoirement apporter votre moyen de paiement.

Le parcours

Il s'agit d'une boucle de 3 à 4 km pour un dénivelé positif et négatif de 200 à 250m environ.



ULTRA SPIRIT JUNIOR
22 septembre 2024

Le départ et l'arrivée s'effectueront au gymnase de Beaufort..

Un balisage régulier avec fanion tout le long du parcours sera présent. Quatre activités se dérouleront pendant l'aventure.

Le départ et l'arrivée du parcours sont matérialisés par la cloche d'Ultra Spirit, il y aura un ouvrier et un serre file pour garantir la sécurité des enfants.

Le classement

Le classement se fait en fonction du temps réalisé sur les différentes activités et sur la partie course. Les chronomètres des activités ainsi que de la partie trail seront additionnés pour avoir un temps global.

Un classement et une remise des prix sont prévus.
Les trois premières équipes au scratch seront récompensées.

La remise des prix d'Ultra Spirit Junior se tiendra au gymnase de Beaufort en début d'après-midi.

Droits à l'image

J'autorise l'organisation à utiliser des images de mon enfant à des fins strictement professionnelles dans un but de promotion de l'événement.